

ÉCONOMIE

Une étape supplémentaire franchie vers l'emploi pour onze stagiaires du RSMA

Onze jeunes ayant intégré le dispositif « Tremplin pour l'emploi GBH-RSMA » ont signé leur contrat d'apprentissage au CMA de Rivière-Salée. Au terme de leur formation, ils pourront être embauchés par Martinique Automobile.



Christophe Medlock, directeur général de Martinique Automobile 16



Les onze apprentis Grégory Borot, Sydney Colin-Thao, Kellian Duragrïn, Yohan Louiset, Bryan Ertus, Rose-Marie Gentil, Cédric Jean-Baptiste, Benjamin Luce, Dany Micholet, Killiane Saint-Aimé, Alan Verres. 16

En octobre dernier, les onze jeunes stagiaires intégraient les rangs du Régiment du Service Militaire Adapté (RSMA) pour une durée de six mois. Ils ont pu valider un premier bilan de compétence en mécanique, ont pu passer leur permis de conduire et ont acquis un « savoir être » cher aux valeurs véhiculées par le RSMA.

Mardi, ils ont franchi une étape supplémentaire lors d'une cérémonie officielle en signant leur contrat d'apprentissage qui prolongera leur formation visant à obtenir un CDI chez Martinique Automobile où ils seront en alternance.

Après avoir reçu leur diplôme du

RSMA et avant de signer leur contrat d'apprentissage, les 11 stagiaires ont écouté avec attention les discours des personnalités présentes représentant tous les organismes impliqués dans ce dispositif. C'est ainsi que le président de la Chambre de métiers et de l'artisanat Henri Salomon a noté qu'il « ne faut pas former pour former, mais pour répondre aux besoins des jeunes et des entreprises ».

Pascal Chavignat, DRH de GBH (Groupe Bernard Hayot) ; a lui expliqué que « 11 jeunes Martiniquais vont préparer durant 11 mois le diplôme de technicien électromécanicien automobile (niveau bac) pour l'obtention d'un diplôme qui débouchera sur un

CDI dans une filiale de GBH ».

Le colonel du RSMA Emilie Picot, le directeur général de Martinique Automobile, Christophe Medlock, Sylvie Champrobert-Falaye, chef départementale insertion et emploi des jeunes de la DEETS (Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, des représentants des missions locales et de France Travail ont pu à leur tour encourager ces 11 jeunes à persévérer afin de se construire un avenir professionnel.

Ils ont ensuite signé leur contrat d'apprentissage avant de mettre un pied dans le CFA en visitant l'atelier au sein duquel ils se formeront les 13 prochains mois.

E.G.

ILS ONT DIT

« Ils doivent rester déterminés »

Colonel Émilie Picot, chef de corps du RSMA

« Les candidats viennent d'achever la première étape de ce parcours global et intégré. Ils doivent néanmoins rester déterminés pour terminer leur formation et obtenir le titre professionnel de technicien électromécanicien en vue de leur insertion professionnelle. Aujourd'hui, c'est un moment important, c'est un passage de témoin entre le RSMA et le CMA ? JE félicite les 11 lauréats, ils peuvent être fiers d'eux. Le RSMA continuera à vous accompagner ».



« Je suis très motivée »

Rose-Marie Gentil, l'unique apprentie

« J'étais au lycée. J'ai été motivée pour aller au RSMA car c'est un peu une histoire de famille. Ma sœur était à l'armée et j'ai un peu suivi ses pas. Les premiers pas au RSMA ont été un peu compliqués mais je me suis bien adaptée à la discipline et à l'exigence demandées. Ce sont 7 mois que je vais regretter car j'aurais bien aimé continuer. Mais je suis très motivée pour réussir mon apprentissage car au bout il y a un emploi en jeu chez Martinique Automobile ».



« Le métier de mécanicien est en tension »

Christophe Medlock, directeur général de Martinique Automobile

« Merci aux équipes du RSMA d'avoir accompagné ces 11 jeunes jusqu'ici. Ce projet est important pour nous, la présence des 11 tuteurs qui vous suivront en atteste. Continuez à avoir cette attitude positive car le métier de mécanicien est en tension. Rendez-vous dans quelques mois. J'espère que vous aurez réussi votre apprentissage car nous souhaitons vous embaucher ».



Les onze jeunes ont reçu le diplôme attestant de leur réussite au RSMA. 16